



PROCES-VERBAL
Conseil d'établissement de Champs-Frêchets - Cointrin
Lundi 11 juin 2012 de 18h30 à 20h15

Animation : M. Durouvenoz Gans de St Pré, directeur

Personnes présentes membres du conseil

législature 2008 - 2012 :

Mme Tiguemounine, parent d'élèves

Mme Hubschi-Ley, Mme Trilles, Mme Barlier, enseignantes,

M. Serge Omarini, représentant de la Commune de Meyrin

Mme Sager, responsable GIAP

M. Monney, M. Griessen, responsables des bâtiments scolaires des Champs-Frêchets/Cointrin

Personnes présentes membres du conseil

législature 2012 - 2016 :

Mme Mangone, Mme Tejerina, parents d'élèves

Mme Trilles, Mme Favre, Mme Morales, Mme Chablaix Pfister, enseignantes

M. Bonny, futur directeur de l'établissement Champs-Frêchets / Cointrin

Mme Moget, future secrétaire de l'établissement Champs-Frêchets / Cointrin

Personnes absentes :

Mme Callealta, Mme Luthi, M. Moor, parents d'élèves

Mme Rebetez, représentante de la Commune de Meyrin

M. Fakhfakh, représentant des parents d'élèves - future législature

Prise de procès-verbal : Mme Fabbi, secrétaire

1.- Accueil

M. Durouvenoz Gans de St Pré souhaite la bienvenue à l'assemblée pour ce dernier conseil de cette législature et accueille M. Bonny, futur directeur de l'établissement des Champs-Frêchets / Cointrin et sa future secrétaire Mme Alice Moget, ainsi que les membres de la future législature.

2.- Communications générales:

Présentation de M. Didier Bonny :

M. Bonny confirme que dès le 15 août prochain il sera officiellement le directeur de l'établissement des Champs-Frêchets / Cointrin.

C'est une sorte de retour aux sources car c'est un enfant de Meyrin. Il relate brièvement son parcours professionnel : avant d'être directeur d'école il a enseigné aux Pâquis et à l'école des Grottes. Il a été conseiller municipal en ville de Genève durant 14 années. En 2007, il a été nommé directeur de l'école des Libellules qui est devenue par la suite l'établissement Libellules / Aire.

Son choix s'est porté sur l'établissement des Champs-Frêchets / Cointrin car le taux de direction diminuait à 90 % et parce qu'il souhaitait collaborer avec la commune de Meyrin. M. Bonny se réjouit d'ores et déjà de travailler avec l'équipe enseignante et les partenaires de l'école.

Retour sur la séance du 24 mai 2012 (future législature) :

Les parents (future législature) qui ont assisté à cette séance ont apprécié cette formation mais ils se sont sentis submergés par la quantité d'informations reçues.

La présentation power point adressée par la suite leur a permis de clarifier ces informations.

Retour sur les élections 2012:

Rien à signaler.

Point de situation sur l'établissement pour l'année 2012-2013 :

L'établissement comptera 16 classes, réparties comme suit :

Champs-Fréchets 11 classes : 6 classes en cycle élémentaire et 5 classes en cycle moyen

Répartition des degrés :

3 classes de 1P / 2P

3 classes de 3P / 4P

2 classes de 5P / 6P

1 classe de 6P / 7P

2 classes de 7P / 8P

Ecole de Cointrin 5 classes : 2 classes en cycle élémentaire et 3 classe en cycle moyen

Répartition des degrés :

1 classe de 1P / 2P

1 classe de 3P / 4P

1 classe de 4P / 5P

1 classe de 6P / 7P

1 classe de 8P

Au niveau de l'encadrement des élèves l'établissement perd un demi-poste d'enseignant chargé de soutien pédagogique, soit un 25 % à l'école des Champs-Fréchets et un 25 % à l'école de Cointrin.

Cette perte est due d'une part à la diminution du nombre d'élèves en général sur le canton de Genève et, d'autre part à la redistribution des ressources plus équitable dans les différents établissements scolaires (reconfiguration).

On constate également une légère diminution de périodes dans les disciplines spéciales jusqu'ici en "sur dotation" :

Arts visuels

(Travaux manuels) : même nombre de périodes d'enseignement sur les deux écoles

Arts visuels (couture) : perte des six périodes d'enseignement à l'école des Champs-Fréchets

Education physique : perte de 4 périodes d'enseignement à l'école des Champs-Fréchets

Musique-rythmique : même nombre de périodes d'enseignement sur les deux écoles.

Le taux de direction de l'établissement subit également une perte à hauteur de 10 %. Dès la rentrée scolaire 2012-2013 le taux de direction sera de 90 %. Cette diminution est la raison du départ du directeur actuel, Monsieur Durouvenoz Gans de St Pré.

3.- Informations - demandes aux / des enseignants :

Retour de l'école sur la proposition de projet des parents (Champs-Fréchets); lien entre les enfants et les personnes âgées :

Après discussion, le corps enseignant ne souhaite pas s'inscrire dans ce nouveau projet pour le moment. D'autres projets sont davantage prioritaires (élèves en difficulté - aménagement du préau).

4.- Informations - demandes aux / des parents :

Rien à signaler.

5.- Informations - demandes à/ de la Mairie :

Place de jeux de l'école des Champs-Fréchets : point de situation et précisions sur le calendrier :

M. Omarini rappelle brièvement la procédure mise en place en vue de rénover les 5 établissements scolaires de Meyrin. Une étude faite par des architectes mandatés par la commune a abouti à un projet qui a été présenté en commission.

Le conseil d'établissement est informé d'un éventuel amendement concernant la délibération liée à la réalisation de nouveaux jeux dans les préaux d'écoles en retirant ceux prévus sur le site de l'école des Champs-Fréchets.

Suite à cette information, les représentants des enseignants et des parents font part de leur déception et de leur mécontentement. Ils décident de se mobiliser et d'adresser un courrier à tous les membres du conseil municipal ainsi qu'aux Conseillers administratifs de la Commune.

La prochaine séance du conseil municipal ayant lieu le 19 juin 2012 le conseil d'établissement demande à M. Durouvenoz Gans de St Pré de rédiger un courrier, à l'attention du Président du conseil municipal, afin qu'il soit lu lors de cette séance.

M. Omarini informe que les travaux de rénovation de la piscine ainsi que ceux de la toiture de la salle de gymnastique commenceront le 18 juin prochain

6 - Discussions :

Pistes pour la prochaine législature : Attente des membres / Structure, organisation (séance plénière, séance locale,...) / contenus des séances :

Les enseignantes de l'école le Cointrin relèvent que les sujets traités lors des conseils sont souvent liés à des problématiques de l'école des Champs-Fréchets, elles souhaiteraient réfléchir à une autre forme de fonctionnement, trouver une autre dynamique. De plus, elles soulignent également que ces rencontres se déroulent à chaque fois en plénière et dans les locaux des Champs-Fréchets.

Les enseignantes de l'école des Champs-Fréchets attendent beaucoup des décisions concrètes qui sont prises lors des conseils d'établissement.

Les représentants des parents constatent que d'une façon générale il subsiste un manque d'investissement et d'implication de la part des parents et se demandent encore comment y remédier. Il est rappelé que les parents peuvent assister aux délibérations de chaque séance. Pour le moment les futurs représentants des parents n'ont pas d'attentes particulières.

Mme Sager est très satisfaite de ces quatre années qui ont pu créer des liens étroits entre les différents partenaires de l'école. Ces conseils ont permis de répondre aux interrogations des parents. Elle souhaite que cette construction positive perdure.

M. Hugues Griessen, RBS de l'école de Cointrin, déclare que le conseil d'établissement ne lui apporte rien et qu'il est certainement plus utile à une grande structure qu'à une petite école comme Cointrin.

M. Bonny comprend bien la problématique géographique des deux sites. Il est confronté au même souci dans l'établissement qu'il dirige actuellement, même si l'éloignement des deux écoles est moindre par rapport à Champs-Fréchets / Cointrin.

Il reste ouvert à toute proposition et, justement lors de son premier conseil – avant les vacances d'octobre – il souhaite distinguer les thèmes à traiter qui concernent les deux écoles et ceux qui pourraient être traités localement.

7.- Divers

M. Durouvenoz Gans de St Pré relève la qualité d'implication des différents membres de la législature 2008-2012. Il déclare quitter l'établissement avec regret et souhaite une bonne continuation au prochain conseil d'établissement.

La séance est close à 20h15.

Fait à Genève, le 11 juin 2012

Pascal Durouvenoz Gans de St Pré
Directeur